

**DANS CE NUMÉRO :**

- Informations / Projets
- CR conseils municipaux
- Agenda
- Infos diverses

ANNEXES :

- 1918, « Victoire ? »

Etat Civil de juillet à septembre 2018Naissances

- Anais, Lucie, Agnès CLOLUS née le 13 août 2018

- Natéo MEDJIBA né le 22 août 2018

Mariages

- Grégory AUBIN et Jessica PE-TRAZ le 11 août 2018

- Sébastien BESOGNET et Nolwenn ROUSSEAU le 18 août 2018

Noces d'Or

- Soizic et Jean-Yves BRUNO le 15 septembre 2018



Lettre d'information

www.tonquedec.fr

Ce bulletin est disponible à la mairie et chez tous les commerçants de la commune.

Cheminement piéton

En continuité de l'aménagement des cheminements piétons autour du bourg, les employés communaux des services techniques viennent d'installer plusieurs équipements complémentaires :

Des barrières basses en bois de visualisation du chemin permettant de rejoindre le château route de Kermeur, et permettant de sécuriser la marche des piétons.

Des barrières en bois de signalisation et de protection du lavoir et de la fontaine Saint Gil-



das. Ces installations accompagnent la remise en état du chemin auparavant régulièrement inondé, par un apport conséquent d'empièremment et de finition en grou de carrière.

1914-1918

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité a proposé chaque année depuis 2014, un feuillet ravivant le souvenir des enfants de Tonquédec morts pour la France entre 1914 et 1918.

Le fonds d'archives de la commune, augmenté de documents rassemblés par Pascal Lamotte de l'association Trégor 14-18, avait été nouvellement restauré, répertorié et reconditionné. Il recelait une mine d'informations sur ces soldats disparus : fichiers d'état civil, actes de décès, livrets militaires... D'autres documents permettaient d'entrevoir les tranches de vie des habitants de la commune, pris dans les difficultés de l'Arrière : délibérations du conseil municipal, demandes de pension, actes de réquisition, correspondance... Une collection de cartes postales anciennes offerte à la commune par Bertrand Thouilin complétant l'ensemble. L'idée de la commission information fut d'exploiter ces sources historiques pour proposer aux Tonquédois un récit retraçant le destin fatal des « Poilus » de la commune, en re-contextualisant les histoires particulières dans l'Histoire de la Grande Guerre.

La commission info va publier, sous le titre « Tombent les bleuets », un recueil rassemblant les articles publiés dans la lettre d'information entre 2014 et 2018. Dans cette petite reliure, à partir d'un travail de documentation, l'auteur livre un récit, entre Histoire et fiction, évoquant de façon croisée, la tragique épopée de nos soldats de la première guerre mondiale et le quotidien ardu de nos concitoyens confrontés aux privations et au deuil.

« Tombent les bleuets » sera disponible à la vente, lors de la cérémonie du 11 novembre, puis en mairie.

Photo des habitants au 1er juillet 2018 :

La photo sera exposée lors de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier 2019 et sera également sur le bulletin annuel 2019.

A partir de février 2019, elle sera mise en vente.

Inscription liste électorale

Pour les nouveaux arrivants sur la commune et les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er janvier 2019, vous pouvez venir vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au lundi **31 décembre 2018** aux heures d'ouverture (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). Pour cela, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Elections des membres de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor

Les électeurs votant à titre individuel lors des élections à la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor sont invités à vérifier leur inscription sur les listes électorales provisoires **avant le 16 octobre 2018** : Collège 1 pour les chefs d'exploitation et assimilés et collège 2 pour les propriétaires et usagers. Pour les salariés, ils doivent s'inscrire sur les listes de la commune du lieu de travail. Pour les anciens exploitants ou assimilés, ils doivent demander leur inscription sur la liste de la commune de résidence. La qualité d'électeur est appréciée au 1^{er} juillet 2018.

Changement de propriétaires de Chambres d'Hôtes :

Sophie et Etienne THIEULENT succèdent à Janine et Richard KOENIG à la Kérandière, 9, Kerannec
tél: 02.96.47.09.05 -06 18 55 39 01
Mail : thieulent.etienne@neuf.fr

Interdiction de brûler ses déchets verts

Il est INTERDIT de brûler à l'air libre des déchets verts, comme l'ensemble des déchets ménagers.

Cette pratique peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

C'est dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air que le plan particules a été présenté le 28 juillet 2010 en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009.

Il existe des solutions de substitution pouvant être mises en place comme alternative au brûlage :

- le paillage avec ou sans broyat (branchages, gazons) est le plus simple et le moins coûteux,
- le compostage individuel,
- déposer les déchets en déchetterie; pour les grosses quantités prendre contact avec la déchetterie pour un ramassage sur place.

Attention toutefois, aux plantes, dites invasives, qui ne devront surtout pas être transportées en déchetterie pour ne pas propager les graines dans le compostage.

Vous pouvez-vous renseigner auprès des services des bassins versants du légier, du guindy ou auprès de FREDON Bretagne

Travaux d'aménagement à la POSTE de TONQUÉDEC
Fermeture provisoire

du 14 Novembre 2018 au 28 janvier 2019

Pour toute opération se rapprocher de la Poste de Bégard

Aménagement du bourg

L'étude de l'aménagement du bourg poursuit son cours ; Des visites d'autres bourgs sont organisées pour définir les différentes orientations de revêtement.

Les travaux qui viennent d'avoir lieu sur la place sont des travaux préliminaires réalisés par le service d'eau, afin de mettre en conformité le réseau avant le démarrage des travaux d'aménagement. Les tranchées réalisées seront rebouchées en enrobé avant que les travaux de la place ne viennent unifier l'ensemble.



Compte-rendu de conseils municipaux

C.M. du 16/07/2018 :

Le conseil municipal :

Travaux – achat de matériel et mobilier :

Valide le montant total de dépenses de 10 160 € présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor, pour la viabilisation des 4 logements Côtes d'Armor Habitat.

Annule et remplace le devis de voirie du Syndicat de Voirie Plestin-Plouaret (SVPP) provisoire par un nouveau montant de 4 448,76 € TTC et valide le devis de voirie définitive du SVPP d'un montant de 4 931,59 € TTC.

Choisit le devis présenté par l'Entreprise LOXAM d'un montant de 320,40 € pour l'acquisition d'un détecteur à métaux.

Valide le devis de l'Entreprise ETPO d'un montant de 3 407,23 € TTC pour des travaux de plafond coupe-feu au bureau de poste.

Divers :

Décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement des articles n° 25, 33, 67, 68 et 78 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pour le contrat-groupe d'assurances statutaires que le CDG 22 va engager en 2019, conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Prend acte que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2020.

Adopte la modification statutaire de L. T. C. concernant la loi NOTRE n°2015-991 du 7 août 2015 qui prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Adhère au dispositif proposé par L.T.C. en matière de lutte contre les espèces exotiques invasives végétales et animales avec reconduction tous les ans tant que le dispositif sera proposé par L.T.C.

Situation financière de la Commune au 31/12/2017

En fin d'année 2017, après avoir notamment investi dans la restauration de notre patrimoine (clocher de l'église, vitraux, toiture côté nord,...), dans la création d'infrastructures nouvelles avec le réaménagement complet de l'aire de loisirs derrière la mairie (terrain multisport, fitness,...) et dans le suivi annuel de notre programme de voirie, nous souhaitons informer les habitants de la situation financière de notre commune. Ci-dessous les chiffres comparatifs montrant le faible endettement de Tonquédec.

Données émanant de la Trésorerie concernant les communes de catégorie démographique de 500 à 1 999 habitants

Nombre d'habitants de la commune : 1 217 habitants

LIBELLES	MONTANT EN EUROS	MONTANT EN € PAR HABITANT POUR LA CATEGORIE DEMOGRAPHIQUE			
		COMMUNE TONQUÉDEC	DEPARTEMENT	REGION	NATIONAL
CAF nette de remboursements de dettes bancaires (1)	219 936	181	138	110	85
Annuité des dettes bancaires et assimilées (2)	26 135	21	98	95	86
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31/12/2017 (3)	243 032	200	682	650	595

(1) la CAF nette = la capacité de la commune à dégager annuellement des fonds nécessaires à l'autofinancement des investissements à réaliser

(2) Annuité des dettes bancaires = montant annuel des remboursements d'emprunts

(3) Encours des dettes bancaires = montant des emprunts restants à rembourser au 31/12/2017

AGENDA D'AUTOMNE

OCTOBRE

Concours de penn-eus-penn

Le Relais du château organise un concours de boules d'hiver en « penn-eus-penn ». A chaque tour, un tirage au sort est fait pour déterminer les « tête à tête » (un contre un), et les participants ont 15 jours pour convenir d'une date et d'une heure pour jouer.

Engagement 4 €; inscription en octobre.

Tirage début novembre. Prix selon engagement

Samedi 20 à 10h30 : Assemblée générale Solidarité Ici et Là-bas à la salle polyvalente

Dimanche 21 à 17h : Restaurant cabaret Le temps des cerises Vassili Ollivro et Clement Palant « Je les grignote » - Entrée 7€

Dimanche 21 à 14h : Scènes d'Automne au jardin - LE QUEFFIOU Visite commentée en français-breton par Jakez Lintanf suivi d'un spectacle en extérieur pour un solo clownesque avec Paul Tison-Entrée 5 €

Dimanche 28 à 17h : Restaurant cabaret Le temps des cerises « La licorne de Clem » Spectacle clownesque - Participation libre

Mercredi 31 à 16h : Fête d'halloween organisée par le Comité des fêtes - goûter musical déguisé à la salle polyvalente-Entrée gratuite Participation libre

Mercredi 31 à 18h30 : Assemblée générale comité des fêtes à la salle polyvalente

NOVEMBRE

Dimanche 4 de 8h à 18h : Bébé puces et Bourse aux jouets organisée par l'amicale laïque à la salle polyvalente Renseignements et inscription : 06 14 99 22 75

Samedi 10 à 19h30 : Repas animé par « Mélodie » Organisé par le Kastell Club à la salle polyvalente Kir , Soupe de potimarron , Parmentier de canard , Panacotta , café. Adulte 12€ Enfant 6€ Tickets en vente dans les commerces (service jusqu'à 21h30) Possibilité repas à emporter

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Toute la population est conviée à la cérémonie du 11 Novembre sur la place du bourg. Rendez-vous à 11h

Vendredi 16 à 18h : Assemblée générale Les Cyclos du Château à la salle polyvalente

Dimanche 25 de 8h à 18h : Vente, échange de disques et livres or-

ganisé par Music Forever Plus à la salle polyvalente Entrée libre pour les visiteurs

Dimanche 25 à 17h : Restaurant cabaret Le temps des cerises Lecture-spectacle de Jean Kergrist - Participation libre

DÉCEMBRE

Samedi 1 à 10h : Assemblée générale Club des 2 Vallées à la salle polyvalente

Dimanche 2 : Marché de Noël du Comité des fêtes À la salle polyvalente
- 9h Ouverture du marché de Noël
- 12h Restauration (tartiflettes, crêpes, café) Possibilité à emporter
- 15h Concert dans l'église Chorales « Mouezhiou Tonkedeg » et « Les Voix d'Elles »

JANVIER 2019

Vendredi 4 à 18h30 : Galette du comité des fêtes pour remercier toutes les associations bénévoles du 13 juillet - à la salle polyvalente

Samedi 5 à 20h30 : Fest-noz de l'Amicale Laïque à la salle polyvalente

Vendredi 11 à 19h : Vœux du maire à la salle polyvalente

Planning Atelier RPAM

Espaces-jeu en accès libre à la salle polyvalente TONQUÉDEC Relais Parents Assistants Maternels Pôles de Cavan et Plouaret 07.85.65.41.90

Le relais accompagne également les parents qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant *

6 Nov.	Caouennec	9h30 à 11h15
13-20 Nov.	Cavan	9h30 à 11h15
29 Nov.-11 Déc.	Prat	9h30 à 11h15
04 Déc.	Tonquédec	9h30 à 11h15
18 Déc. -27Déc.*	Pluzunet	9h30 à 11h15

Spectacle de fin d'année 2 représentations 9h30 et 10h30



Rédaction :

Christophe Morellec
Joëlle Nicolas
Marianne Richard
Tangi Rubin
Sous la direction de
Marie-Yvonne Le Moal

Mairie - Ti ker

Rue de la Mairie 22140 Tonquédec
Téléphone : 02 96 35 87 02
Télécopie : 02 96 35 81 37
Messagerie : mairie.tonquedec@wanadoo.fr
Site : www.tonquedec.fr